

NOTE DE PRÉSENTATION

EXERCICE BUDGETAIRE 2026

1. Contexte territorial et enjeux stratégiques

L'année 2026 marque un tournant opérationnel pour Sarthe Numérique, après une phase de déploiement intensif de la fibre optique.

- **Réussite de la couverture fibre** : le réseau desservait 219 892 prises au 5 janvier 2026, atteignant un taux de raccordement de 99,7 % en zone d'initiative publique. L'enjeu se déplace désormais vers les raccordements à la demande pour garantir une couverture intégrale.
- **Fermeture du réseau cuivre** : Orange a annoncé l'arrêt technique du cuivre en 2027 et 2028 en Sarthe. Le Syndicat mixte doit donc accompagner les usagers dans cette bascule vers la fibre.
- **Souveraineté et résilience** : le datacenter public SARTERA a atteint 40 % de commercialisation fin 2025. Parallèlement, un Plan de Résilience de l'infrastructure est lancé.

2. Analyse des résultats 2025

L'exercice 2025 se clôture avec des excédents significatifs qui permettent de soutenir les investissements futurs.

- **Budget principal** : présente un résultat global de clôture excédentaire de 2 183 840,98 €. Ce résultat est porté par un excédent de fonctionnement reporté de 2,2 M€, compensant un léger déficit d'exécution sur l'année.
- **Budget annexe** : affiche un excédent global de 8 677 056,70 €. Si la section d'investissement est structurellement déficitaire (-437 936 €), la section d'exploitation dégage un bénéfice de plus de 9,1 M€ après intégration des résultats antérieurs.

3. Orientations du Budget primitif 2026

- Le Budget principal : transition et nouveaux services :

Le budget principal, voté à hauteur de 2,55 M€ en fonctionnement et 2,16 M€ en investissement, finance :

- **Recettes** : Les contributions des membres restent stables à 350 000 € (inchangées depuis 2019), bien que les charges augmentent. Une indexation sur l'inflation est envisagée à partir de 2027.
- **Dépenses** :
 - **PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié)** : un investissement majeur de 1,31 M€ pour créer un référentiel géographique de précision.
 - **Grand cycle de l'eau** : un investissement de 150 000 € pour déployer des capteurs connectés, pour la surveillance des nappes phréatiques (réseau LoRaWAN).
 - **Actualisation du SDTAN** : Finalisation de la feuille de route numérique du territoire (100 000 € d'assistance à maîtrise d'ouvrage).

- Le Budget annexe : modernisation de l'infrastructure :

Ce budget d'environ 22 M€ par section, gère les infrastructures déléguées en exploitation à Sartel THD.

- **Recettes d'exploitation** : elles reposent sur les redevances d'affermage versées par Sartel, estimées à 6,84 M€ pour 2026.
- **Principaux investissements structurants** :
 - **Plan pluriannuel de modernisation** : Lancement d'un programme de 20 M€ sur plusieurs années, dont 4 M€ de crédits de paiement dès 2026 pour renforcer la résilience du réseau.
 - **Complétude du réseau** : 2 M€ dédiés aux raccordements à la demande pour atteindre les 100 % de couverture.

4. Endettement et capacité d'autofinancement

La santé financière du Syndicat mixte est jugée excellente.

- **Indicateurs de solvabilité** : le budget annexe dégage une épargne brute de 4,9 M€ et une épargne nette de 4,05 M€ (après remboursement du capital de la dette).
- **Capacité de désendettement** : établie à 2,3 ans pour le budget annexe. Le budget principal ne porte aucune dette.
- **Gestion de la dette** : l'encours de dette est de 12,33 M€ au 1^{er} janvier 2026, avec un taux moyen de 3,16 %. Il est proposé d'étudier l'opportunité de procéder au remboursement anticipé de 6 M€ en 2026.

5. Ressources Humaines

Sarthe Numérique s'appuie sur une équipe stable pour mener ses missions.

- **Effectifs** : au 1^{er} janvier 2026, le Syndicat mixte emploie 15 agents (10 fonctionnaires et 5 contractuels).
- **Structure** : 47 % des effectifs relèvent de la catégorie B et 40 % de la catégorie A, reflétant une forte technicité des missions.
- **Évolution** : le budget principal 2026 prévoit le recrutement d'un apprenti et d'un agent supplémentaire pour accompagner le projet PCRS.
- **Coûts** : les charges de personnel totales s'élèvent à 1,137 M€, répartis entre le budget principal (305 k€) et le budget annexe (832 k€).